REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Département des institutions et du numérique
Office cantonal de la détention
Etablissement fermé Curabilis

SESPP
18 FEV. 2025

Direction de l'EPF Curabilis
Chemin de Champ-Dollon 20
1241 Puplinge

SESPP
Madame E. JECKELMANN
Agent PMP - Criminologue
Route d'Englisberg, 3
1763 Granges-Pacot

N/réf. : EFO/cm
V/réf. :

Anticipé par message électronique

Puplinge, le 13 février 2025

Concerne : M. Cornel DEVAUD, né le 9 juillet 1988
Préavis concernant la poursuite du séjour

Chère Madame,

Notre précédent rapport, daté du 28 novembre 2024, se terminait comme suit:

"La réunion de réseau du 12 septembre 2024 a confirmé que le placement de M. DEVAUD dans notre établissement était pertinent et devrait certainement déployer ses effets dans la durée.

En conséquence, nous considérons qu'une libération serait largement prématurée et que le séjour de M. DEVAUD doit se poursuivre afin que l'intéressé intègre les règles de vie de base permettant une interaction constructive avec son entourage puis, qu'il travaille à un projet de réinsertion compatible avec ses capacités."

Compte tenu de son admission relativement récente (moins d'un an), du risque de récidive élevé retenu par l'expertise du 18 septembre 2020 ainsi que de la gradation dans la gravité des délits, il nous semble important de persévérer plus avant dans la recherche d'une piste de prise en charge adéquate.

Nous préavisons donc le maintien de séjour afin de pouvoir, lors de la réunion de réseau du 20 mars 2025, en votre présence et avec votre soutien, déterminer une stratégie commune basée sur des objectifs atteignables pour donner sens à la mesure pénale de l'intéressé.

En restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, chère Madame, nos salutations distinguées.

Christophe Menu
Directeur adjoint

Copies: M. Cornel DEVAUD
SMI